
Déclaration de conformité aux réglementations internationales sur les substances (UE & USA)

05.03.2026

1. Portée générale

Les entreprises de la NOTZgroup* confirment que l'ensemble des produits métalliques fabriqués et commercialisés par nos divisions respecte les principales réglementations internationales applicables à nos matières premières et à nos articles métalliques.

2. REACH (CE) n° 1907/2006

Nos produits sont des articles au sens de REACH. Aucun article de la NOTZgroup n'est conçu pour libérer intentionnellement des substances (Art. 7(1)). Lorsque nos articles contiennent un SVHC > 0,1 % (w/w), nous respectons l'Article 33 en informant nos clients. Si applicable, nous effectuons les notifications SCIP conformément à la Directive 2008/98/CE (WFD).

3. RoHS (2011/65/UE)

La directive RoHS s'applique uniquement si les matériaux NOTZgroup sont intégrés par le client dans des Équipements Électriques et Électroniques (EEE). Dans ces cas, nos alliages contenant du plomb restent conformes grâce aux exemptions officielles, notamment 6(a), 6(b), 6(c) selon les actes délégués adoptés en 2025. L'utilisation correcte des exemptions RoHS relève de la responsabilité du client lors de l'intégration dans un EEE.

4. POPs – Règlement (UE) 2019/1021 modifié

Les produits de la NOTZgroup ne contiennent pas intentionnellement de substances figurant à l'Annexe I du Règlement POPs. Nous intégrons les mises à jour de 2025, notamment le renforcement des limites PFOS, l'ajout de l'antioxydant UV-328 et du retardateur de flamme Dechlorane Plus.

5. PFAS – Restriction universelle (REACH)

Nous suivons activement l'évolution du dossier PFAS. Le comité d'évaluation des risques (RAC) de l'ECHA a adopté son avis final le 03.03.2026. Nous mettrons à jour cette déclaration dès l'adoption du texte final par la Commission européenne. À date, aucun PFAS listé dans la proposition actuelle n'est utilisé intentionnellement dans nos alliages métalliques.

6. USA – TSCA Section 6(h) (PBT)

Nos articles respectent les exigences américaines applicables, notamment pour DecaBDE et PIP (3:1), avec un seuil < 0,1 % non intentionnel conformément aux mises à jour EPA 2024-2025.

Annexe – Références réglementaires

- REACH – Articles : Art. 7(1)/7(2), Art. 33 ; SCIP (WFD 2008/98/CE)(ECHA).
- RoHS – Exemptions plomb 6(a)/6(b)/6(c) mises à jour en 2025 (ECHA/EUR-Lex).
- POPs – Règlement (UE) 2019/1021 : PFOS (2025/718), UV-328 (2025/843), Dechlorane Plus (2025/1930).
- PFAS – ECHA : avis du RAC adopté le 03.03.2026 (processus de restriction REACH).
- USA – TSCA Section 6(h) : révisions EPA 2024-2025 (PIP (3:1), DecaBDE ; seuil 0,1 % non intentionnel).

7. Responsabilités

Responsabilité NOTZgroup :

Assurer la conformité réglementaire de nos matières premières et de nos procédés ; informer nos clients en cas de SVHC > 0,1 % ; maintenir une veille réglementaire ; fournir des déclarations officielles sur demande.

Responsabilité du client :

Vérifier la conformité des matériaux dans leur usage final (intégration EEE/ RoHS, exigences sectorielles, obligations liées au produit fini) et effectuer toute déclaration réglementaire applicable au produit final.

Remarques :

Cette déclaration de conformité se base sur les informations transmises par nos fournisseurs. Même si nous considérons ces informations comme fiables, nous déclinons toute responsabilité sur l'exactitude et l'authenticité des données fournies. La transmission de ces informations partielles ou complètes n'a aucune valeur légale et ne peut donner lieu à aucun contrat spécifique. Les parties intéressées sont elles-mêmes obligées de vérifier la qualité et les propriétés des produits et doivent vérifier par elles-mêmes si le produit correspond au but recherché. En l'absence d'aucune garantie spécifique de notre part par écrit. Cela s'applique également à toutes autres informations et mesures de notre part, qu'elles soient verbales ou écrites. La présente déclaration a été établie sur la base de la législation en vigueur ; elle est basée sur notre meilleure connaissance et renseignements actuels en la matière.

*Les entreprises du NOTZgroup :

- Notz Métal SA ayant son siège à CH-2555 Bruegg
- Jacques Allemann, succursale de Notz Métal SA ayant son siège à CH-2555 Bruegg
- Studer-Biennaform, succursale de Notz Métal SA ayant son siège à CH-2555 Bruegg
- Voco Sàrl ayant son siège à F-68210 Dannemarie
- Weber + Calibra SA ayant son siège à CH-2605 Sonceboz
- Dubourgeal SAS ayant son siège à F - 74300 Thyez

8. Contact conformité

info@notz.ch NOTZgroup – Bernstrasse 24, CH-2555 Brugg



Ce document a été établi sous forme électronique et est valable sans signature. Les versions imprimées ne sont soumises à aucune obligation de mise à jour de notre part. Vous trouverez la version valide sur notre page d'accueil.

